

ISSN (imprimé) 2710-4249



e-ISSN (en ligne) 2789-0031

N°005, Vol.3
Juillet 2023

Revue Scientifique des Arts-Communication,
Lettres, Sciences Humaines et Sociales

DJIBOUL

DJIBOUL



REVUE SCIENTIFIQUE DES ARTS-COMMUNICATION,
LETTRES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



Numéro 005, Volume 3 - Juillet 2023

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION

REFERENCING AND INDEXING



TOGETHER WE REACH THE GOAL



Elektronische
Zeitschriftenbibliothek



FACTEUR D'IMPACT/ IMPACT FACTOR

Évaluation SJIF

2020 : 3,574

2021 : 3,505

2022 : 4.906

2023 : 5.679

SJIFactor.com



Catalogue *plus*



**DJIBOUL, *Revue Scientifique des Arts-
Communication, Lettres, Sciences
Humaines et Sociales***

ISSN 2710-4249

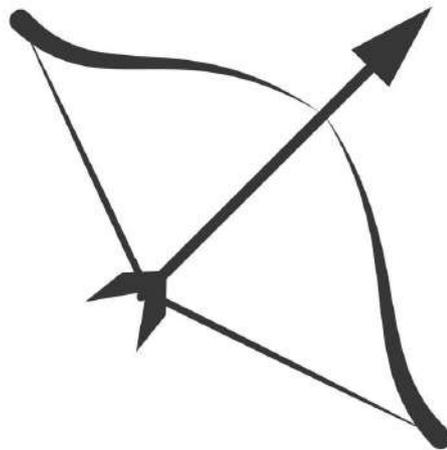
e-ISSN-2789-0031

<http://djiboul.org/>

revue.djiboul@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Revue Djiboul



Périodique : Semestriel

ÉDITEUR

DJIBOUL



- *Sous-direction du dépôt légal, 2ème Trimestre 2021*
- *Dépôt légal n°17472 du 07 mai 2021*

ADMINISTRATION REVUE DJIBOUL

DIRECTEUR DE PUBLICATION

HIEN SIE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIRECTEUR DE REDACTION

SIB SIE JUSTIN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SECRETARIAT DE REDACTION

AKAKPO-AHIANYO DIGO ENYOTA KOFITSÈ DZAMESI, UNIVERSITÉ DE LOMÉ, TOGO

BOUAKI KOUADIO BAYA, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIOMANDE ABDOUL SOUALIO, UNIVERSITÉ PELEFORO GON COULIBALY, CÔTE D'IVOIRE

KONE YAYA, UNIVERSITÉ D'OTTAWA, CANADA

KONE TENON, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUADIO PIERRE ADOU KOUAKOU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUROUMA KASSOUM, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

NACOULDMA BOUKARÉ, ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE KOUDOUGOU, BURKINA FASO

SEA SOUHAN MONHUET YVES, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

TIROGO ISSOUFOU FRANÇOIS, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO

BOUTISANE OUTHMAN, UNIVERSITÉ MOULAY ISMAIL, MAROC

ASSISTANTS ADMINISTRATIFS

AGNISSONI KOUASSI SIDOINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

AMADOU KOFFI IBRAHIM, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KAMBIKÉ TOHO SERGES STÉPHANE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SIB SIE LEO WILFRIED, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

ABOLOU	Camille Roger	Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
ADJERAN	Moufoutaou	Université d'Abomey-Calavi, Bénin
AHOUA	Firmin	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
ASSANVO	Amoikon Dyhie	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
BOGNY	Yapo Joseph	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
BANGOUE	Francis	Université d'Ottawa, Canada
GBAKRE	Andoh Jean-Marie	Université Péléforo-Gbon-Coulibaly, Côte d'Ivoire
GOA	Kacou	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
GORAN	Koffi Modeste	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
HIEN	Amélie	Université Laurentienne, Canada
KABORE	Bernard	Université Joseph Ki-ZERBO, Burkina Faso
KAMARA	Adama	Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
KAMATE	Banhouman	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
KAMBIRÉ	Bébé	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
KANTCHOA	Laré	Université de Kara, Togo
KOFFI	Elvis Gbakliat	École Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire
KOUADIO	M'Bra Kouakou D.	Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
KOSSONOU	Kouabena Théodore	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
LANSEUR	Soufiane	Université de Béjaïa, Algérie
MALGOUBRI	Pierre	Université Joseph Ki-ZERBO, Burkina Faso
NAIMA	Guendouz-Benammar	Ecole Normale Supérieur d'Oran (ENSO) - Oran, Algérie
N'DONGO - I.	Yvon Pierre	Université Marien Ngouabi, Congo Brazzaville
OMBENI KIKUKAMA	Monzat	Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP -BUKAVU), RDC
OUASSA	Kouaro Monique	Université d'Abomey-Calavi, Bénin
OUEDRAOGO	T. Alain	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique, Burkina Faso
PALI	Tchaa	Université de Kara, Togo
SATRA	Baguissoga	Université de Kara, Togo
SAWADOGO	Awa 2ème Jumelle	Université Joseph Ki-ZERBO, Burkina Faso
SOMÉZ.	Maxime	Université Norbert ZONGO de Koudougou, Burkina Faso
TCHABLE	Boussanlégué	Université de Kara, Togo
THIAM	Ousseynou	Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
TAPE	Jean-Martial	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
YAGO	Zakaria	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
YEO	Kanabein Oumar	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
ZAGRE / KABORE	Edwige	Université Norbert ZONGO à Koudougou, Burkina Faso

LIGNE EDITORIALE

DJIBOUL

est un néologisme lobiri formé à partir de djir « connaître, savoir » et bouli « regrouper, mettre ensemble ». En un mot, **DJIBOUL** symbolise l'expression des connaissances scientifiques ou savoirs qui permettront aux contributeurs ou chercheurs d'avoir une ascension professionnelle. L'arc et la flèche symbolisent le courage, l'adresse ou l'habileté ce qui caractérise la vision de la revue.

DJIBOUL est une revue à parution semestrielle de l'Université Felix Houphouët-Boigny. Elle publie les articles des domaines des arts, communication, des lettres, des sciences humaines et sociales. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Les articles soumis à la revue **DJIBOUL** sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication. Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites et le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

Dr SIB Sié Justin
Maître de Conférences

CONSIGNES AUX AUTEURS

- **Le nombre de pages minimum** : 10 pages, **maximum** : 18 pages
- **Interligne** : 1.15.
- **Numérotation numérique** : chiffres arabes, en bas et à droite de la page concernée.
- **Police** : Book Antiqua, Taille 12
- **Orientation** : portrait.
- **Marge : haut et bas** : 2,5cm, droite et gauche : 2,5cm.

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue **DJIBOUL** doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : revue.djiboul@gmail.com .

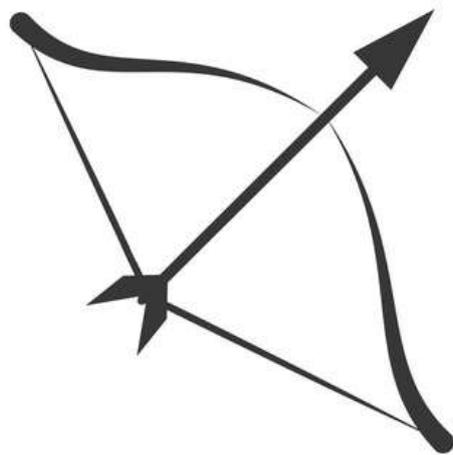
- **Titre** : La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et Noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.
- **Résumé** : Le résumé ne doit pas dépasser 300 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Mots-clés** : Ils ne doivent pas dépasser cinq.
- **Introduction** : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- **Corps du sujet** : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- **Notes de bas de page** : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.
- **Citation** : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes : En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p.223), est : « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), »

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères.

Diakit  (1985, p.105)

- **Conclusion** : Elle ne doit pas faire double emploi avec le r sum  et la discussion. Elle doit  tre un rappel des principaux r sultats obtenus et des cons quences les plus importantes que l'on peut en d duire.
- **R f rences bibliographiques** : Les auteurs convoqu s pour la r daction seront mentionn s dans le texte avec l'ann e de publication, le tout entre parenth ses.
 - **Journal** : Noms et pr noms de tous les auteurs, ann e de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, num ro et volume, les num ros de premi re et derni re page.
 - **Livres** : Noms et pr noms des auteurs, ann e de publication, titre complet du livre,  diteur, maison et lieu de publication.
 - **Proceedings** : Noms et pr noms des auteurs, ann e de publication, titre complet de l'article et des proceedings, ann e et lieu du congr s ou symposium, maison et lieu de publication, les num ros de la premi re et derni re page.

DJIBOUL
N° 005, Vol.3



Sommaire

Éditorial

COMMUNICATION, SCIENCES DE L'ÉDUCATION & LINGUISTIQUE

- | | | |
|-----|--|-----|
| 01. | Yasmine BOUCHFAR
Représentation du genre et des migrations dans la presse numérique au Maroc | 04 |
| 02. | Cheima EL HAJJAM
Enseignement supérieur au Maroc : État de l'internationalisation | 14 |
| 03. | Ouattara Issouf TANOÛ
L'entrepreneuriat et les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire) | 28 |
| 04. | Aminata SESSOUMA & Rasmata COMPAORE
L'impact de la langue maternelle de l'apprenant sur l'acquisition de la lecture dans les écoles bilingues | 44 |
| 05. | Asséta DIALLO
Emprunts du fulfulde au français : approche des formes intégrées | 56 |
| 06. | Djouldé HAYATOU & Daniel KALADZAVI
Discours journalistique et positionnement énonciatif dans le discours sur la violence terroriste dans le journal <i>L'Œil du Sahel</i> | 68 |
| 07. | Palé Sié Innocent Romain YOUL
Étude toponymique de dix villages de la province de la Bougouriba dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso | 80 |
| 08. | Timbila SAWADOGO & Wendyam ILBOUDO
Formation des enseignants de génie civil à l'École Normale Supérieure: Place des mathématiques comme discipline de service | 92 |
| 09. | Wendnonga Gilbert KAFANDO & Ousséni SORÉ
La langue, facteur d'intégration familiale pour les femmes des couples exogamiques dans la communauté <i>moaaga</i> au Burkina Faso | 104 |
| 10. | Yassia MANDÉ
Analyse des erreurs d'une population d'apprenants bilingues en français | 126 |

LANGUES & LETTRES

- | | | |
|-----|--|-----|
| 11. | BI Tah Philipps BOLI
The quest of ethnic and cultural symbiosis in <i>The New Tribe</i> by Buchi Emecheta | 140 |
| 12. | Mamadou MANE
Las bases del simbolismo en <i>el tragaluz e historia de una escalera</i> de antonio buero vallejo | 148 |
| 13. | Oba Florentin ADAGBA
Liebe ohne Konflikt: Mythos oder Realität? Ein Antwortversuch anhand des Werkes <i>Sous le voile de la mariée</i> von Mathurin Goli Bi Irié | 160 |
| 14. | Sokhna FALL
Male hegemony: myth or reality in William Boyd's <i>Brazzaville Beach</i> and Margaret Drabble's <i>the Sea Lady?</i> | 172 |
| 15. | Abdoulaye AWOUOLOU
Violence et déshumanisation de l'être dans <i>Les sirènes de Bagdad</i> et <i>L'Attentat</i> de Yasmina Khadra | 188 |

16.	Hanan RAIS	Exil et exclusion dans <i>Yo també soc catalana</i> de Najat Elhachmi	204
17.	Kodjo TETEKPOR	Analyse comparative de l'itinéraire dans <i>Traces de parcours</i> et <i>Cette beauté autour de nous</i> d'Anas Atakora	214
18.	Odila NIBAMWE NZABONABAMABA	L'Écœurement comme expression de la colère dans quelques interactions tirées de <i>Les groupes de rencontre</i> de Carl Ransom Rogers	230
19.	Pierrette LINGANI	Écriture et oralité à travers le texte dramatique : interprétation stylistique de <i>Voici le problème</i> de Kouka Alexis Ouédraogo	244
20.	Rafiatou PAMBOUEM NTIECHE	Des anthroponymes Bamoun dans <i>Raison de royaume</i> suivi de <i>haute trahison</i> de Rabiadou Njoya, <i>Mangweloune la danseuse du roi Njoya</i> d'Henri Nicod et <i>Mont Plaisant</i> de Patrice Nganang	260
21.	Réal MONDJO LOUNDOU	L'étude du personnage dans le roman d'Alain Mabanckou. Analyse de <i>Et Dieu seul sait comment je dors</i> , <i>African psycho</i> , <i>Mémoire de porc-épic</i> et <i>Verre cassé</i>	270
22.	Willy NGENDAKUMANA	Le non ancrage des discours féminins dans le contexte africain	286
23.	Yves Deuhapeu DOH & Bernadin KOUMA	Stigmatisation du terrorisme et re-construction de la condition de la femme dans <i>Carrefour des veuves</i> de Monique Ilboudo	300
<u>CRIMINOLOGIE, COGNITION & PHILOSOPHIE</u>			
24.	Gogoué Jean Claude DANHOUE	Dynamique d'institutionnalisation de la lutte contre la corruption dans les services publics en Côte d'Ivoire	310
25.	Assitan Marie France GUE	Denis Mukwege et Nadia Murad au cœur de la lutte contre les violences sexuelles en période de conflit	322
26.	David CIZA	Le gouvernement provincial du Sud Kivu a l'épreuve du phénomène "fin d'heure"	334
27.	Hervé NGULU BOKA	The European visa policy: between discriminations, influences and realism	352
28.	Tania BUSTILLO	Vers une théorisation décolonisée de l'esprit : ontologies relationnelles dans la pensée décoloniale et l'énonciation	368
29.	Abdoulaye NGOM	The issue of displaced persons and returnees in Casamance problem and research	382
30.	Boureima TOURE & Adama DIAWARA	Problématique du fonctionnement des conventions locales de gestion des ressources naturelles dans la zone office du Niger au Mali	392
31.	Germaine NGO BILLONG	L'apport de la tradipratique dans le traitement du paludisme dans la ville de Ngaoundéré	406

32.	Koffi Roland BINI Utilisation du téléphone portable par les enfants dans la famille et défi de l'accompagnement parental : cas des enfants de la cité Mami Adjoua » de Yopougon en Côte d'Ivoire	418
33.	Mahamane KONE, Moussa COULIBALY, Djibril DEMBELE, Fadjine DIARRA & Drissa KANIKOMO Les violences faites envers le personnel soignant. Le cas de l'hôpital Fousseyni Daou de Kayes	430
34.	Prosper KYALIMA NZANZU Le tourisme en ville de Goma : une opportunité pour le développement économique	444
35.	Arnaud Achille Gbènassou GNIDEHOUE & Patrick Joël ADJIVESSODE L'agression du 16 janvier 1977 de la République Populaire du Bénin et ses conséquences politiques et diplomatiques (1977-1989)	462
36.	Hyacinthe Digbeugby BLEY Les États Ouest-Africains face à la montée du terrorisme : de la chute de Kadhafi au dernier coup d'état militaire au Burkina-Faso (2011-2022)	478
37.	Marou Garba ADAMOU Tassiolé-Nambitti, un site archéologique en destruction	490
38.	Zara DAO Les enjeux des politiques publiques dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au Burkina Faso : cas de la mécanisation agricole (1984-2020)	504
39.	Koku AVOUGLA Impacts of the Covid-19 pandemic on the academic performance of FLESH students at the University of Kara (Togo)	522
40.	Marwa HLEL Habiter le lieu et s'appropriier le patrimoine de l'autre : les maisons de villégiature des Européens en Tunisie comme exemple	536
41.	Pouwédéou KAMAZINA, Mayébinasso AGBMARO & Damitonou NANOINI Transport et échanges commerciaux dans le Danyi : une préfecture à accès difficile au sud-ouest de la région des plateaux au Togo	554
42.	Romain GOUATAINE SEINGUE & Rosine Dénodji ALEYO Stratégies d'adaptation des agriculteurs face aux changements climatiques dans la Sous –Préfecture de Koundoul au Tchad : une analyse selon le genre	570
43.	Sidiki GUELBEOGO, Lucien OUEDRAOGO & Tegwendé Habibou OUEDRAOGO Perception du risque d'inondation dans le bassin versant du Kou au Burkina Faso	584

LE NON ANCRAGE DES DISCOURS FÉMININS DANS LE CONTEXTE AFRICAIN

Willy NGENDAKUMANA

École Normale Supérieure du Burundi

wngendakumana2018@gmail.com

Résumé : Cet article se veut une démonstration du phénomène d'ancrage et de non ancrage des discours officiels de femmes et d'hommes lors des événements officiels dédiés à la femme dans le contexte africain. Nous remarquons un décalage entre les intentions proclamées et les réalisations concrètes. Ce sont des discours non ancrés dans les situations des misères vécues par les femmes africaines. Il se crée du coup une sorte de tension entre ce que les leaders voudraient dire, qui est dans leur for intérieur, pour céder le pouvoir au for extérieur. Les discours médiatiques prononcés lors de la fête des femmes des huit mars sont dans ces conditions des apparats. Il est question dans ce cas des stratégies discursives propres aux professionnels maniaques du langage. En Afrique, cette manière de ne pas toucher du doigt aux problèmes qui hantent les citoyennes est surtout due à la peur d'être limogé. Chaque mot est pesé. On se pose la question de savoir les commentaires que feront les autorités politiques à propos du discours. Le problème fondamental réside en ce que celui qui parle ou écrit est désigné par les pouvoirs publics. Cela revient à dire que les promesses non réalisées lors des cérémonies précédentes seront tuées. C'est comme si le discours du jour était détaché des questions antérieures qui n'ont pas été répondues. On promet plutôt d'autres nouveaux jours radieux dans le futur. Dans les cérémonies ou sur les médias publics, les producteurs des discours ont peu de foi dans la réalisation de ce qu'ils disent. Somme toute, s'il ne faut pas dénier les avantages du caractère universel ou général des discours officiels sur la femme, cet article défend, non pas le renversement des rôles masculin et féminin, mais un ancrage dosé du langage sur la promotion de la femme dans le contexte africain.

Mots-clés : ancrage, non ancrage, argumentation, pragmatique, inférence.

THE NON-ANCHORING OF WOMEN'S DISCOURSES IN THE AFRICAN CONTEXT

Abstract: This article aims to demonstrate the phenomenon of anchoring and non-anchoring of the official discourses of women and men during official events dedicated to women in the African context. We notice a gap between the declared intentions and the concrete achievements. These are discourses not rooted in the situations of misery experienced by African women. Suddenly, a kind of tension is created between what the leaders would like to say, which is in their innermost being, in order to cede power to the outermost. The media speeches made during the Women's Day of the Eighth of March are in these conditions pageantry. In this case, it is a question of the discursive strategies specific to language-obsessed professionals. In Africa, this way of not touching on the problems that haunt the citizens is mainly due to the fear of being sacked. Every word is weighed. One wonders what comments the political authorities will make about the speech. The fundamental problem is that whoever speaks or writes is appointed by the public authorities. This means that the promises not fulfilled during the previous ceremonies will be killed. It is as if the speech of the day is detached from previous questions that have not been answered. Rather, more bright new

days are promised in the future. In ceremonies or on the public media, the producers of the speeches have little faith in the realization of what they say. All in all, if we must not deny the advantages of the universal or general character of official discourses on women, this article defends, not the reversal of male and female roles, but a measured anchoring of language on the advancement of women. in the African context.

Keywords: anchoring, non-anchoring, argumentation, pragmatics, inference.

Introduction

S'il y a d'un côté des énoncés, des discours déliés des situations dans lesquelles ils ont été produits – les discours scientifiques et historiques par exemple -, on a d'un autre côté des paroles, des écrits, des discours ancrés dans le monde réel de leur production. La réception de ces genres de discours est dès lors différente et leurs effets sur les concernés ne sont pas les mêmes.

Les mots d'un locuteur qui dénonce les injustices décrivent un homme ou une femme capable et prêt(e) à produire des discours ancrés. Une coïncidence entre ce qu'il dit et ce qu'il fait ou voudrait faire, se manifeste dans ses paroles et dans ses écrits. Son intention est manifestement déclarée et orientée vers un but : refuser à haute voix ce qui fait la colère muette, faire éclater la vérité au grand jour.

Dans les sociétés africaines, nous nous rendons compte qu'aucun discours d'une femme leader ne peut correspondre parfaitement à une telle ligne de conduite au risque d'être connotée et étiquetée de paranoïaque ou de déprimée. On caresse les mots ou on parle avec des demi-mots. On oublie souvent qu'en produisant des discours formels et officiels non ancrés, on favorise un état au monde défavorable, non seulement aux femmes, mais aussi à la société africaine dans son entièreté.

Les textes de refus ouvrent à la pensée et c'est une caractéristique fondamentale de la démocratie. Homme ou femme, personne ne devrait l'ignorer. Or, les énoncés formulés avec les indices de temps, de lieux, de personnes, de situation, etc., caractéristiques des actes illocutoires sont rares dans les discours des Africains. Des énoncés engagés comme : « Je dis que... », « Je demande si... », « J'ordonne que... », « Nous réclamons... », « Nous nous insurgons contre... », « C'était l'année passée à cet endroit même... Vous nous aviez promis que...mais aujourd'hui rien n'est fait ... » ; « Nous nous excusons que x projet n'a pas été réalisé... », etc., sont absents dans les discours officiels des défenseurs des droits de la femme en Afrique.

Les discours ancrés dans les situations tiennent compte de quelques questions posées par les linguistiques énonciatives : comment énoncer ? Pourquoi énoncer ? Pour qui énoncer ? Mais le constat est que les discours dits tous les 08 mars de l'année ou

dans des congrès sur la femme sont presque les mêmes parce qu'ils ne sont pas encore affectés des préoccupations de la majorité des femmes africaines.

P. Bourdieu fait une critique pertinente utile pour les femmes leaders qui tiennent des discours qui s'écartent des situations réelles de l'émancipation de la femme :

En assumant certains aspects des hiérarchies établies même s'ils rejettent ouvertement les manières de parler dominantes, les individus des classes populaires trahissent par-là le fait qu'ils partagent, jusqu'à un certain point, un système de valeurs qui leur est défavorable. Bourdieu (2002, p. 39).

L'histoire de la femme et les structures langagières qui l'émaillent font la terreur aux femmes depuis la période d'avant la colonisation jusqu'aujourd'hui dans les pays sous-développés. Les femmes sont réduites au silence non seulement à la maison, mais aussi dans l'espace public parce qu'elles n'ont toujours pas pleinement accès à la lecture et à l'écriture, deux clefs principales de leur libération. Il est impérieux que les discours traduisent une volonté à l'affiche qui vise, d'après les termes de C. Bénévent (2007, p. 23), « à modifier la vision que l'homme a de lui-même et du monde qui l'entoure, à soulever les questions essentielles auxquelles nous n'avons pas fini de répondre. » Quand L. Adler et S. Bollman (2006, 2007) produisent deux ouvrages qui se font écho, l'un intitulé *Les femmes qui écrivent vivent dangereusement*, l'autre *Les femmes qui lisent vivent dangereusement*, elles réagissent contre Balzac, Byron, Baudelaire qui écrivaient ces paroles rapportées par B. Groult (1975) :

Vous devez avoir horreur de l'instruction chez les filles, écrivait Balzac. Laisser une femme lire les livres que son esprit la porte à choir, mais c'est lui apprendre à se passer de nous. On devrait les bien nourrir et les bien vêtir, répondait en écho le délicat poète Byron, ne point les mêler à la société. Elles ne devraient lire que des livres de piété et de cuisine. Groult (1975, p.53).

L'ancrage des discours féministes ou officiels est donc bloqué parce que certaines réalités défavorables à la femme sont encore vivaces, et, malheureusement, ne sont pas ouvertement condamnées dans nos sociétés africaines. Le résultat en est que certaines femmes, surtout celles du milieu rural, vivent comme vivaient les femmes de l'Antiquité occidentale. L'autorité de la tradition - domination masculine - est totalitaire et irrévocable, les habitus stagnent.

Mais pourquoi y a-t-il encore des lignes rouges qui ne bougent pas sur cette question cruciale qu'est l'émancipation de la femme africaine ? D'une part il y a la tradition, d'autre part il y a le suivisme fataliste. On semble vivre l'histoire passée, désuète et oubliée par les Européens :

A côté des mythes de fondation, il y a des discours beaucoup plus actuels. Napoléon explique la non-reconnaissance des droits civils et politiques des femmes dans le Code civil par le fait que la femme appartient à son mari et que son seul devoir est de lui faire des fils. Héritier (2002, p.24).

Il suffirait d'interroger les textes de lois en Afrique – et dans certains pays de l'Asie musulmane – pour constater que l'ancrage des discours pour la promotion et l'épanouissement de la femme est illusoire. Ce sont des textes hérités de la colonisation ou de la tradition musulmane. Ils peuvent avoir changé de forme ; mais le fond reste le même et il est hors de question d'en débattre ou de s'y opposer.

Cette réflexion part du constat qu'en Afrique, les discours relatifs à la promotion féminine ont peu d'effets positifs sur le vécu quotidien des femmes africaines. Dans le domaine des rapports sociaux de sexes, les chercheurs ne doivent pas déposer leurs plumes. Il nous faut tout le temps être curieux pour décrypter l'un ou l'autre angle du réel laissé dans le sommeil, afin que les femmes et les hommes puissent s'ouvrir aux réalités sociales qui les entourent, et ce pour le bien de tous.

Le phénomène concerné par ce raisonnement est dès lors celui de l'engagement des femmes et des hommes dans les discours officiels qu'ils prononcent à propos de l'épanouissement intégral de la femme africaine lors des circonstances publiques. Sont-ils enracinés ou non dans le contexte africain ? Dans la majorité des cas, on en reste aux généralités, aux problèmes, aux projets communs à toutes les femmes du monde. Par ailleurs, même à l'intérieure de l'espace africain, les femmes n'ont pas les mêmes soucis. Une femme musulmane est différente d'une femme chrétienne, celle de l'Afrique du Nord (Magreb, Tunisie, etc.) est différente de celle de l'Afrique Sub-Saharienne.

Dans le courant de la linguistique structuraliste (Saussure et d'autres), le principe est d'étudier la langue en elle-même et pour elle-même. La langue se définit comme, selon F. Rastier & S. Bouquet, une « entité autonome de dépendances internes » (2002, p.7).

Une telle conception conduit à séparer la linguistique interne (linguistique du dedans) et la linguistique externe (la linguistique du dehors). On a là des énoncés ou des discours non-ancrés. Ce n'est pas l'avis de P. Bourdieu. Dans ses propos suivants,

Toute interaction linguistique, aussi personnelle et insignifiante qu'elle puisse paraître, porte-t-elle des traces de la structure sociale qu'elle exprime et qu'elle continue à reproduire. Les théories linguistiques ne peuvent que pâtir de leur négligence de la dimension pratique et socio-historique du langage. Bourdieu (2001, p.9).

Lorsqu'on prend l'être humain comme objet d'étude, la langue cesse de fonctionner comme une structure immuable. Ses éléments doivent être analysés non pas seulement en eux-mêmes comme des contenus stables, mais aussi en fonction d'autres critères extérieurs qui la sous-tendent.

Etudier l'ancrage des discours sur l'être social féminin, revient alors à les situer dans les circonstances actuelles. La femme d'hier n'est pas la femme d'aujourd'hui. Les besoins qu'elle avait hier ne sont pas ceux d'aujourd'hui. L'intelligence qu'elle avait au temps de la pierre taillée n'est pas celle d'aujourd'hui. Le monde change, les

femmes et les hommes aussi. La femme occidentale n'est pas la femme africaine. On n'a pas le même milieu, le même climat, la même flore ou les mêmes animaux.

La grande question réside dans les rapports entre les mots et leurs sens d'une part, et leurs correspondances avec les faits de terrain d'autre part. Faut-il dire la vérité sur les femmes aux femmes et aux hommes ? Autrement dit, ne faudrait-il pas que les paroles et les discours écrits sur la femme soient ancrés dans les réalités de la condition féminine ? Les camps sont encore à distance si l'on observe la suite réservée aux discours dominants des autorités.

A notre avis, il n'y a pas d'autres voies d'ouverture de la femme au monde que de lui dire la vérité et lui permettre de la dire au monde. La vérité n'est pas masculine ou féminine. Les extraits choisis pour corpus de cet article prouvent ce que c'est un texte ancré dans un vrai féminisme. Il se peut malheureusement que ce n'est pas le cas en Afrique. Certains d'entre eux montrent des modèles révolutionnaires, d'autres témoignent des cas qu'il faudrait surpasser aujourd'hui.

Dans le contexte culturel africain, il faut mettre des freins à sa langue jusqu'à taire, par peur ou par prudence, les injustices subies par les innocents. Quand il s'agit des femmes et des filles, le silence est une valeur prise pour elles. On dira qu'elles sont bien éduquées. C'est dans ces circonstances que beaucoup d'exposés officiels manquent d'ancrage dans le travail quotidien des femmes, les défis familiaux ou politiques. Peu de femmes oseront s'opposer à une loi de l'Assemblée Nationale même si, manifestement elles voient que cette loi limite leurs droits.

Tout compte fait, cet article pose les questions fondamentales focalisées sur le « Nous » qui signifie « les femmes africaines » : D'où venons-nous ? Se pose ici la question du passé - l'image de la femme - vécu par les femmes avant les indépendances. Qui sommes-nous ? Les choses, ont-elles évolué aujourd'hui ou les problèmes se transforment en d'autres désagréments ? Où allons-nous ? Autrement dit, espère-t-on un changement positif ? Pour l'intérêt de qui ? Pour l'intérêt de tous. Les femmes en premier lieu, mais aussi les hommes ; car, partout où l'homme dégrade la femme, il dégrade sa mère, ses filles et finit par se dégrader lui-même. Tous les discours se rapportant à la promotion de la femme africaine devraient dès lors tenir compte de ces questionnements avant tout. La femme africaine a une histoire avant, pendant et après la colonisation. Cette histoire semble n'avoir pas bougé. On ne cessera de le dire, la femme continue de subir les affres de la tradition et de la religion, exacerbées par les guerres fratricides et interminables aujourd'hui - RDC, Tchad, Soudan, Burkina Faso. Quelle doit alors être l'apport des discours ancrés dans l'amélioration des conditions de vie des femmes africaines ? Telle est la question centrale de cette réflexion.

L'hypothèse directrice de cet article est que les discours officiels sur l'émancipation de la femme sont prononcés par des leaders qui ne sont pas directement victimes des injustices sociales subies par les femmes africaines. C'est

pourquoi ils sont soit biaisés, soit tronqués. Ils ne sont pas ancrés dans les impératifs de la réduction des obstacles au perfectionnement et à l'épanouissement intégral de la femme africaine tel que souhaité.

Si les discours des cérémonies officielles lors des fêtes nationales ou de la fête du 8 mars étaient bien ancrés, les hommes finiraient par comprendre que les petits bonheurs ne valent rien en face à de grands malheurs subis de gré ou de force par la femme africaine. L'heure n'est plus celle de l'universel ou du général. Il faut aller au particulier ou au singulier féminin dans le contexte spécifique de la femme africaine.

Les Etats ne devraient pas faire taire les femmes engagées sous de faux prétextes qu'elles risquent de dire des vérités que les hommes ne veulent pas entendre. Ces femmes existent, mais on ne leur donne pas la parole. On craint qu'elles puissent révéler des injustices dont les hommes sont coupables : le gaspillage des biens de la famille dans des bistrot, le concubinage, la polygamie, la violence physique ou verbale, etc.

En somme, l'article cherche à ce que les allocutions des représentants du peuple, hommes et femmes, inscrivent dans leurs textes oraux ou écrits, leur volonté de penser autrement les enjeux de la domination masculine en vue d'agir - et de pousser le peuple africain dans le même sens - vers un changement positif qui n'est nullement pas à confondre avec « l'émancipation à rebours ».

La présente réflexion procède par la méthode dite qualitative. Précisément, nous empruntons les voies de la **pragmatique** qui intègre le rôle et les caractéristiques des utilisateurs, ainsi que les situations dans lesquelles le langage est utilisé.

De ce fait, en parlant de pragmatique, on entend les usages du langage ; mais on parle également de l'impact du discours sur les acteurs sociaux. Cela appelle inéluctablement la notion d'inférence dans l'analyse du sens des discours et de ce que leurs effets induisent. Ainsi, S. Zufferey et J. Moeschler présentent deux modèles associés dans la construction et l'interprétation du matériel verbal : le modèle du code et le modèle de l'inférence.

Comment concilier le fait que les langues sont des codes et que la communication verbale comporte presque toujours une part d'implicite ? Pour résoudre ce paradoxe apparent, il faut ajouter au modèle du code un autre modèle de la communication [...] appelé le modèle de l'inférence. Ce modèle explique comment les phrases, dotées d'une signification donnée par le code linguistique, sont augmentées d'un sens, produit dans un contexte particulier. Le modèle du code associe des significations aux phrases. Mise en contexte, une phrase devient un énoncé, qui donne lieu à des inférences. Le sens de l'énoncé est le résultat de ces inférences, et correspond au vouloir dire du locuteur [...]. Si un mauvais contexte est sélectionné par l'interlocuteur, un sens erroné sera attribué à l'énoncé du locuteur. Zufferey & Moeschler (2010, p.27)

C'est pour ainsi dire que le sens d'un discours est tiré des inférences. Les mots, les phrases ont seulement une signification. L'ancrage des discours féminins dont il est question ici appelle à la fois la signification linguistique des énoncés et les contextes sociaux. C'est ce qu'il convient d'appeler l'enrichissement pragmatique.

1. Les aspects des notions d'ancrage et de non-ancrage

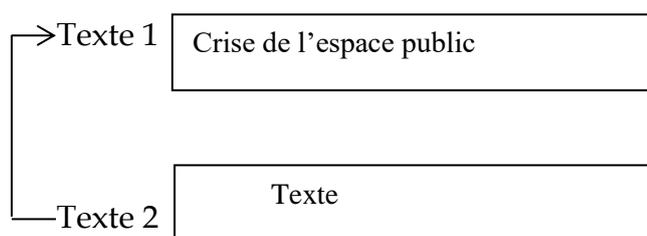
1.1. L'ancrage des discours relatifs à l'émancipation de la femme africaine

Lorsqu'on dit qu'un énoncé ou un discours est ancré dans une annonce, cela signifie qu'il ne s'écarte pas des conditions dans lesquelles il est produit et doit être compris. Celui qui l'énonce est convaincu de ce qu'il dit ou écrit sans faux fuyant, sans feinte. Dans le cadre des relations sociales, on en arrive finalement à produire un discours dont le seul but est l'intérêt commun à tous ou aux nécessaires.

Pour cela il faut des hommes et des femmes qui produisent des discours authentiques. D'après M. Burger (2002, p.40) le statut d'un texte réactif et initiatif est défini en ces mots : « Est réactif un texte engendré par une réalité qui lui est extérieure [...]. Est initiatif un texte qui engendre une réalité qui lui est extérieure. » Le détenteur de la parole - celui qui est autorisé à parler au nom des autres - expose des solutions aux dysfonctionnements du social (les injustices faites aux femmes ici) en même temps qu'il appelle les victimes et leurs compatisants à agir pour le changement. Le changement implique une ou des actions créant les conditions de sa réalisation. C'est ce que M. Burger traduit en termes d' « ancrage en amont » et d' « ancrage en aval » des discours de libération.

1.1.1. L'ancrage en amont

Le schéma ci-dessous représente la relation d'ancrage entre le réel non-textuel - l'état du monde tel qu'il est - et le discours qui le décrit ou le dénonce.

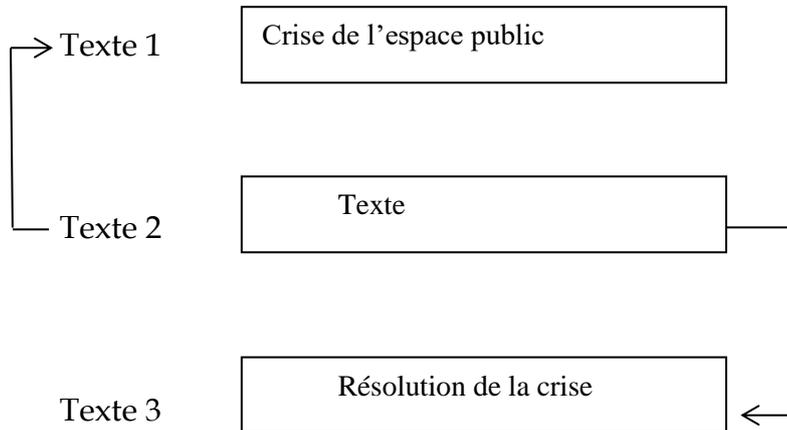


(Source : Burger 2002, p. 40)

L'état du réel T (emps) 1 est antérieur à la parution du T (emps) 2. [...]. Le trait fléché indique une relation fonctionnelle : comme il dit « réagir » au réel, le texte opère en quelque sorte un retour. Il s'ancrage en amont, pour dire le réel T1 [...]. Il vise à embrayer un changement de l'état du monde. Il expose la solution au dysfonctionnement du social et appelle ses adhérents à agir. Il prétend dès lors posséder une force initiative qui l'ancrage dans une réalité à venir : le monde en aval du texte. Cette réalité ne préexiste pas à sa nomination par le texte. Elle en est la conséquence. Burger (2002, p. 40).

1.1.2. *L'ancrage en aval*

Ce schéma, qui complète le précédent, figure non seulement une relation de causalité entre le monde et le texte, mais expose également la solution au dysfonctionnement du social.



(Source : Burger 2002, p.41)

Le texte annonce, demande, explique une autre réalité que celle de T1. Il s'agit d'un monde futur et meilleur (T3), et plus précisément, ou décisivement du monde en T3 selon le texte en T2, car le texte prétend orienter les comportements. Il est tout entier un programme à réaliser, un mot d'ordre à suivre, et donc une autorité à reconnaître. Par ce trajet inverse du précédent, le texte s'ancre dans une réalité dont il est lui-même la cause et non l'effet. En proposant une solution à la crise du monde, les manifestants prétendent assumer la responsabilité de l'état du monde de T3, si celui-ci se réalise. Au contraire, ils n'assument pas la responsabilité du monde en crise de T1, sans quoi leur intervention manifestaire n'aurait aucun sens. Burger (2002, p.41)

Dans le contexte africain, surtout dans les pays où le politique et le théologique (le religieux) sont mêlés, même les leaders, majoritairement masculins, ont peur de toucher la corde sensible des problèmes qui hantent la femme. Leurs discours bénissent, magnifient, glorifient le peu d'efforts fournis par les Etats alors que les problèmes qui restent à résoudre sont énormes.

1.2. *Les statuts des discours ancrés dans les situations réelles*

Un discours ancré dans une énonciation doit avoir, selon les qualificatifs de M. Burger (2002), les caractéristiques suivantes : être représentatif, directif, promissif et déclaratif. Ainsi, la logique illocutoire met en rapport deux ordres de réalité : celle des mots et celle du monde. Le but illocutoire détermine en effet l'une des relations d'ajustement à partir du cas de figure énoncé par Vanderveken :

Lors de l'accomplissement d'un acte de discours, le locuteur exprime en général le contenu propositionnel avec l'intention qu'une correspondance soit établie entre le langage et le monde suivant une certaine direction d'ajustement. Si le locuteur fait une assertion ou un témoignage, le but de son énonciation est de représenter comme actuel un état de choses et le contenu propositionnel de l'acte de discours est censé correspondre à un état de choses existant [...] dans le monde. De telles énonciations ont la direction d'ajustement des mots aux choses (ou du langage au monde). Par contre, si le locuteur fait une requête ou donne un conseil, le but de son énonciation n'est pas de dire comment les choses sont dans le monde mais bien plutôt de faire transformer le monde par l'action future de l'allocutaire de telle sorte qu'il s'ajuste au contenu propositionnel. De telles énonciations ont la direction d'ajustement des choses aux mots (ou du monde au langage). Vanderveken, cité par Burger (2002, pp. 93-94).

L'analyse de ces postulats fait prendre conscience que les discours prononcés n'ont jamais été suivis d'effets par leurs tenants en faveur la femme africaine. Les femmes en premier chef ne devraient plus se laisser dire qu'elles n'ont rien à dire sur leur sort. Elles doivent sortir leurs discours des murs de la hiérarchie sexiste, en les conformant à des formules qui font bouger les lignes tracées par une société en crise - quand bien même ces discours devraient fâcher l'un ou l'autre.

1.3. Statut des discours coupés de leur situation d'énonciation

Contrairement au discours ancré dans la situation d'énonciation dans laquelle il a été produit, où le locuteur doit apparaître clairement et préciser à qui il s'adresse, pour qui et pourquoi il parle, ce dernier s'efface ou se masque (se dissimule) dans le discours non-ancré. Il va raconter des faits passés qui n'ont pas de rapport avec les problèmes du présent ou alors il racontera des vérités générales sans intérêts concrets pour les concernés. Par exemple, au lieu de parler des enfants pauvres qui vont à l'école sans prendre le petit déjeuner, il parlera de la lutte contre la pauvreté, des projets de l'Etat dont il est sûr qu'ils ne se réaliseront pas, des miracles que Dieu accomplira pour sortir les femmes africaines de la misère que la société organisée sur un modèle des hiérarchies immuables, des conseils non-à-propos, etc. leur a imposée.

On a affaire à des énoncés de caractère général qui excluent par exemple l'emploi des déictiques de personne comme le « je », « nous », « vous ». Ces embrayeurs donnent lieu en effet, si les discours sont ancrés, à des énoncés, selon le modèle de M. Burger (2022, p. 94), du type : « Nous ne nous sentons pas représentés par un tel gouvernement ».

Il faut alors corriger les erreurs du passé, pour vivre le présent et préparer l'avenir du genre féminin ; et cela doit impérativement impliquer une restructuration des modèles de discours officiels, une révolution des moyens d'expression.

1.4. L'argumentation et l'ancrage des discours féminins

D'une manière générale, J-B. Grize entend par argumentation « L'ensemble des stratégies discursives d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B, en vue de modifier le jugement de B sur une situation S » (1983, p.41).

Appliquée à la notion d'ancrage, cette définition signifie que les actants participent tous à la construction du discours. Chacun y gagne, y trouve son intérêt. Or, dans certains cas, les discours de la libération de la femme s'écartent un peu des situations misérables des femmes africaines – communauté par communauté – pour sombrer dans des considérations universelles ou générales sur les droits de la femme. Ils sont pris pour des chansons qui plaisent uniquement à l'oreille selon l'orateur ou des textes des spécialistes du style formel. C'est pourquoi, on entend souvent ces clichés linguistiques : « C'est de la politique », « C'est toujours comme ça. Nous sommes habitués à ce genre de langage ». Cela veut dire que le contenu du discours prononcé est irréalisable et que personne n'y adhère.

En fait, on dirait qu'on ne fait que dire ce qu'il faut dire comme tout le monde le dit ou le dirait.

2. Corpus : Etude de cas des situations de non ancrage et d'ancrage

La question qui se pose est celle des effets induits par les discours sur la promotion de la femme. Les résultats des vœux des professionnels du langage politique ne sont pas encore observables. On a des discours qui ne font pas avancer de manière significative la question de l'émancipation de la femme et l'égalité des sexes. On paraît et on apparaît au lieu d'être. S'il y a quelques pas franchis en Afrique, c'est grâce aux exigences de la communauté internationale pour accorder des aides aux gouvernements africains ; et c'est une petite minorité de femmes qui en sont bénéficiaires.

Corpus 1 : Situation de l'élection des femmes au Burundi.

Interrogée par une journaliste de la Radio « Bonesha » sur l'absence de candidatures féminines aux élections collinaires, une femme de Kayanza, une des provinces du Burundi, répond :

Nous, nous n'avons pas de chances d'être élues suite à la domination masculine. Un homme va au cabaret, il offre à boire aux autres hommes et aux femmes, et il peut parler de son projet d'être candidat. Un homme a de l'argent. Il peut par exemple vendre une chèvre et donner à boire pour qu'on lui donne des voix. Nous, on ne peut pas, parce qu'on doit avoir l'accord du mari pour vendre quoi que ce soit, même quand le bien à vendre est le fruit des efforts fournis entièrement par la femme. Pire encore peu de femmes font confiance aux autres femmes. Elles élisent des hommes [Source : Interview donnée à la Radio RCF Bonesha du Burundi, le 10 novembre 2022].

A partir de cette interview, on voit que, même si tous les politiciens encouragent les femmes se faire élire, l'organisation sociale reste un frein à cet appel. Cela parce que les discours dominants et les media des Etats n'osent pas encore dénoncer ouvertement les obstacles que les femmes rencontrent si elles vont aux élections. Cette interview est passée sur un medium privé. On n'est même pas sûr qu'elle pourrait être diffusée à la Radio Télévision Nationale dans son intégralité.

Voici des extraits qui pourraient servir de modèles de cadres des discours ancrés dans des situations de refus des injustices faites aux femmes.

Corpus 2

Elles existent à travers le monde, affrontant l'avenir avec inquiétude et tentant d'embrasser ce qu'elles perçoivent, de faire corps avec elles-mêmes, d'être au plus près de leur faille, de l'incertitude, du trouble, de l'approche de la vérité. Elles n'ont jamais voulu être écrivaines, elles le sont devenues. Car écrire est un tourment perpétuel, une activité à part entière qui gangrène vos nuits et habite vos jours. Pas d'entracte où la tension se relâche. Pas de répit où la nécessité d'en écrire s'enfuit [...]. Ça parle en elles. Tout le temps. Ça les harcèle. C'est un grondement continu ; quelquefois quand l'angoisse diminue, cela devient murmure, chuchotis ; cela peut devenir aussi vacarme, sensation d'éboulement, fragmentation de l'être, désordre vénéneux, la perte est proche mais jamais elles n'allumeront les signaux de détresse. Elles n'en parlent pas elles le vivent et tentent quand elles le peuvent, d'en écrire. Seules elles sont. Elles le savent. Elles en souffrent. Mais elles assument ce dialogue intérieur qui, par essence, interdit la présence d'aucun témoin. A l'exception de Dieu quelquefois, mais c'est rare. Elles, ce sont celles qui écrivent. Et celles qui écrivent sont des créatrices de langues. Une femme qui écrit n'est pas une passeuse de langue, une contrebandière de mots, une pourvoyeuse de sens, une chasseuse qui met dans sa gibecière quelques formes nouvelles. Une femme qui écrit est la créatrice d'un univers, une semeuse de désordre, une personne qui se met en risque et qui ignore le danger, tant sa tâche la requiert, une personne qui invente la langue, sa langue, notre langue.

Vagabondes, hérétiques, interdites au pays de l'écrit, les femmes se sont emparées de la langue non pour l'écrire mais pour l'énoncer, voire la vociférer, la hurler, quitte à dire que ce n'était pas elles qui parlaient mais leurs corps, leurs sécrétions féminines, leur excès qui ne trouvaient pas d'autre écoulement, comme le lait qui coule de leur sein après la naissance d'un enfant ou le sang au moment du cycle menstruel. Certains hommes les ont crues et les ont écoutées. D'autres les ont trouvées dangereuses et les ont brûlées. Adler & Bollman (2007, pp.8-9)

Les auteures expriment clairement leur agacement contre une société phallogocentrique qui a gardé le pouvoir de la lecture et de l'écrit. Le déni de l'instruction des femmes en d'autres mots.

Des discours d'une telle allure permettent de quitter le sommeil et de mettre au jour les travers de l'assujettissement des femmes, mais celles qui oseraient parler de

cette manière en Afrique devraient être taxées d'activistes irrécupérables qui sont là pour déséquilibrer l'ordre social au risque d'être décapitées dans certaines tribus ésotérico-politico-religieuses. Le problème crucial d'ancrage des discours féminins est que les femmes africaines qui écrivent sur elles-mêmes sont encore rares aujourd'hui alors qu'elles ont le libre accès aux moyens technologiques modernes au même titre que les hommes.

Corpus 3

L'entrée massive des femmes dans le monde des écrivains inquiète, pas seulement les écrivains, mais encore tous les machos qui se sentent dépossédés de leur puissance, puisque l'écriture, synonyme de savoir, assure la domination (A.S. Malanda et J.F. Segal, *Afrique Elite* n° 25, avril 1988). Les hommes doivent s'habituer à voir des femmes qui réussissent dans les affaires et les études. Beaucoup d'Africains n'ont pas fait cette conversion mentale. La femme est comme cet ancien colonisé qui s'est émancipé, donc sensible à ce que dit le colonisateur. Elle ne supporte pas certaines observations. Rares sont les femmes qui maîtrisent leur réussite (Interview de Baba Kake, *Amina* n° 224, décembre 1988). IPAM (1990, p. 34)

Cet extrait peint le blocage des femmes africaines au développement. En leur refusant l'instruction, on bloque les voies à leur expression. Il prouve en somme que, même celles qui sont instruites n'écrivent pas sur leurs problèmes réels parce que les hommes ont déjà érigé des barrières contre la libération de la femme.

Corpus 4 : Déclaration politique de Nelson Mandela

Il est extrêmement important que toutes les structures du gouvernement, y compris le président lui-même, comprennent parfaitement que l'on ne peut parvenir à la liberté que lorsque les femmes seront libérées de toutes formes d'oppression. Nous devons tous tenir compte du fait que les objectifs du R.D.P. (Reconstruction and Development Program) ne seront réalisés que lorsque nous aurons constaté de visu que la condition de la femme de notre pays a radicalement changé pour le mieux, et que celle-ci a pleins pouvoirs pour intervenir dans tous les secteurs de la vie au même titre que tous les autres membres de la société. Cité par Mariro (1999, p. 28)

On constate qu'il y a une bonne volonté cet homme politique à faire participer les femmes africaines dans tous les domaines de la vie sociale, mais les faits ne suivent pas le même rythme. On ne voit pas où est décrite par exemple les écueils pointus causés par la polygamie, les travaux de ménage, l'éducation des filles, etc.

Conclusion

Les lignes de cet article ont montré que le combat des femmes africaines contre leur avilissement a encore beaucoup de choses à puiser dans une argumentation ancrée dans des situations réelles du vécu quotidien des femmes. Une femme est quelqu'un, c'est un être humain qui a des talents, des dons à partager, des décisions à prendre aux côtés de l'homme son semblable ; mais elle a également des soucis qui lui sont singuliers. Cela demande une curiosité scientifique qui touche les leaders professionnels de l'argumentation politique pour qu'ils soient convaincus de ce qu'ils livrent dans leurs allocutions.

Ce n'est pas la nature de la femme qui détermine son insignifiance dans la société africaine, c'est plutôt l'histoire de la femme qui est en cause. On parle beaucoup plus de défauts inhérents à son physique et à son moral qu'à ses qualités et vertus intrinsèques.

Une révolution du style des discours sur la promotion de la femme s'impose en Afrique. Ce n'est qu'en établissant une correspondance entre le dit et le vouloir-dire des leaders politiques ou des défenseurs des droits des femmes africaines qu'on parviendra à leur vraie « décolonisation » et « désaliénation ». L'ignorance des femmes vaillantes dans la prise de parole n'est pas de nature à favoriser un climat favorable au projet de développement durable en Afrique. Les femmes africaines doivent d'abord oser parler et écrire sur elles-mêmes. Ce n'est que quand les « Taisez-vous » cèderont la place aux « Libérez-vous » qu'on parviendra à un réel affranchissement de la femme africaine.

Au total, les textes en circulation sur le féminisme africain devraient en quelque sorte être préparés, dits ou écrits en se mettant à la place des victimes. Autrement dit, il faut en arriver à penser que la femme qui souffre pourrait être, soit toi-même ou ta fille, soit ta mère ; ce qui reviendrait à assigner à celle-ci une fonction qui oblitère la dignité en elle. Un langage ancré brise les barrières entre les intérêts égoïstes des hommes et des femmes nanties et les femmes défavorisées. Il cesse d'être autarcique et statique, pour ouvrir à une perméabilité d'un esprit masculin qui s'est injustement érigé, pendant des années, contre une vie digne et décente en faveur des femmes.

Références bibliographiques

- ADLER, Laure & BOLLMAN, Stefan. 2007. *Les femmes qui écrivent vivent dangereusement*. Paris : Flammarion.
- AMYOTTE, Luc. 1996. *Méthodes quantitatives. Applications à la recherche en sciences humaines*. Montréal : Editions du Renouveau Pédagogique.
- BÉNÉVENT, Christine. 2007. *L'humanisme*. Paris : Editions Gallimard.
- BONNEVILLE, Luc. GROSJEAN, Sylvie. LAGACE, Martine. 2007. *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal (Québec) : Les Editions de la Chenelière Education.
- BOURDIEU, Pierre. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Editions du Seuil.
- BURGER, Marcel. 2002. *Les manifestes : paroles de combats. De Marx à Breton*. Paris : Delachaux & Niestlé.
- GRIZE, Jean-Blaise & PIERAUT-LE BONNIEC, Gilberte. 1983. *La contradiction : essai sur les opérations de la pensée*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GROULT, Benoîte. 1975. *Ainsi soit-elle*. Paris : Editions Grasset et Fasquelle.
- HÉRITIER, Françoise. 2002. *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*. Paris : Odile Jacob.
- IPAM. 1990. *La troisième en français*. Paris : Edicef.
- MARIRO, Josée. 1999. *L'accès des filles et des femmes à l'enseignement scientifique, technique et professionnel en Afrique*, Dakar (Unesco) : B.RE.DA.
- RASTIER, François & BOUQUET, Simon. Dir. 2002. *Introduction aux sciences de la culture*. Paris : Presses Universitaires de France.
- VIGIER, Luc. 2006. *Le surréalisme*. Paris : Editions Gallimard.
- ZUFFEREY, Sandrine & MOESCHLER, Jacques. 2010. *Initiation à la linguistique française*. Paris : Armand Colin.